



REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE D'OLIVESE DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 10/2018

Séance du 31 mars 2018

OBJET : Acquisition d'une œuvre de l'artiste-peintre Adrien Martinetti représentant « Le Village d'Olivese » - Plan de financement et demande de subvention.

Nombre de membres : 9

Afférents au conseil : 9

En exercice : 9

Date de la convocation : 20/03/2018

Date d'affichage : 20/03/2018

Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-huit, le trente et un mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BRUNETTI Alain a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	Mme GUIQUET Sandra
M. CIPRIANI Jean-Marie	Etaient absents
M. POLI Jean-Baptiste	Mme OBENAUUS née DURAND Isabelle
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Pierre-Antoine
M. MARTINO Enzo	
M. MANTESE Jean-François	

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment communal et de l'aménagement des abords, il a sollicité l'artiste-peintre Adrien Martinetti afin que celui-ci crée une œuvre qui s'insèrera parfaitement dans le projet communal.

Monsieur Martinetti est une jeune artiste Corse dont la renommée est désormais reconnue au-delà de son île puisqu'il a exposé un peu partout en métropole et en Europe. Des collectivités telles que la Commune d'Ajaccio et l'ex Conseil Départemental de la Corse du Sud ont ainsi acquis une de ses réalisations. Il est à noter que d'autres communes s'approprient à en faire de même.

- **Considérant** l'exposé ci-dessus.

Monsieur le Maire met sur la table le devis. Le montant hors taxe de l'ensemble de la prestation (fourniture) s'élève à la somme de trois mille (3 000) € hors taxe.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale.

Le plan de financement serait le suivant :

SUBVENTIONS	%	EUROS
COLLECTIVITE DE CORSE	65 %	1 950
Part Contributive de la Commune (y compris T.V.A)	35 %	1 150 €
		<hr/>
		3 000€
TOTAL T.T.C.		3 000 €

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Approuve** le projet ainsi que le plan de financement proposé par Monsieur le Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés de services.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE
Le 31/03/2018

Le Maire
Jean-Luc MILLO



Adrien Martinetti
Radica La Majo
Auto-entrepreneur
20167 AFA
06 16 87 80 19
martinettiadrien@orange.fr

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



ID : 02A-212001861-20180331-2018_10-DE

ref : *Olivere 001*

DEVIS

Ref.	Désignation	Montant
<i>Olivere 001</i>	<i>- Achat du tableau et du matériel - Réalisation de l'œuvre - Transport de l'œuvre jusqu'à la commune</i>	<i>3000 €</i>
	TOTAL TTC (TVA. non applicable, art. 293 B du CGI)	<i>3000 €</i>

Arrêté le présent devis à la somme de :

Trois mille euros

Adrien Martinetti,

SIRET : 533 88 40 78 0003 031

SOCIETE GENERALE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Titulaire du compte	M. ADRIEN MARTINETTI RADICA LA MAJO AFA 20167 AJACCIO AJACCIO		
Domiciliation	(00251)		
<u>30003</u> Code Banque	<u>00281</u> Code Guichet	<u>00050374462</u> Numéro de Compte	<u>59</u> Clé RIB
Identification nationale (RIB)			
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3002 5100 0503 7446 259			
Identifiant International de la Banque (BIC) SOGFRPP			